

UGSEL



L'UGSEL, la fédération sportive éducative de l'enseignement catholique propose pour tous les élèves :

Des rencontres sportives régulières (mercredi après-midi) ou ponctuelles.

Des pratiques sportives nouvelles (activités de pleine nature, danse, arts du cirque, ...)

Une pratique sportive dans le cadre scolaire, encadrée par des professeurs d'EPS.

Avec l'UGSEL, c'est aussi la possibilité :

D'arbitrer, d'encadrer, de suivre des formations de juges-arbitres.

De s'engager dans des compétitions départementales, régionales puis nationales.

Pour les élèves des dispositifs ULIS, de participer à des activités sportives.

L'association sportive de votre établissement participe à l'UGSEL.

Contactez votre professeur d'EPS pour obtenir plus de renseignements ou directement auprès de l'UGSEL 44

ugsol@ec44.fr



Éduquer ... tout un sport !



Collège Sacré Cœur
Association sportive du Pays de Retz
74 rue du ballon
44680 Sainte Pazanne
Tel : 02 40 02 40 72



FICHE D'INSCRIPTION 6^{ème}-5^{ème}

A remettre à un professeur d'EPS ou à rapporter lors de la reprise de l'AS
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022 de 12h45 à 15h00.

Je soussigné(e) : **Nom et Prénom** _____

- **Autorise mon enfant** _____

Date de Naissance : ___ / ___ / _____ Classe : ____

à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège qui se déroulent au complexe A Gauvrit (Salle verte et bleue) lors des entraînements, parfois à l'extérieur lors de certaines compétitions.

- Lors des compétitions, une **convocation écrite** est donnée à chaque participant. Elle précise les modalités horaires, le lieu de compétition ainsi que le nom du professeur référent pour cette sortie sportive.
- Les élèves ont la possibilité de rester au collège les mercredis (uniquement en semaine paire), sous la surveillance d'un adulte de l'établissement, entre 12h05 et 12h35, pour manger leur pique-nique et étudier. Dans ce cas mon enfant s'inscrit sur la fiche située dans le self afin d'organiser la surveillance de l'adulte de la vie scolaire. Avec les autres élèves, il rejoindra, le complexe sportif, par ses propres moyens, sans être accompagné d'un adulte.

Les professeurs d'EPS, accueillent les élèves directement au complexe sportif. Lors des compétitions extérieures, le rendez-vous est fixé au collège (rue cache bonhomme au niveau de la zone des cars). Les déplacements sportifs se font parfois avec le véhicule de l'enseignant, parfois avec un minibus ou un car.

Remarques :

- **La gourde /bouteille est indispensable en AS.**
- **Les mesures sanitaires pourront évoluer au cours de l'année en fonction des recommandations ministérielles.**
- Les enseignants sont déchargés de leurs responsabilités d'encadrant après l'horaire de fin d'entraînement et après l'heure indiquée sur la convocation lors des compétitions (sauf en cas de retard). Le jeune a la possibilité de prévenir ses parents en cas de retard ou d'avance sur l'horaire de retour indiqué.
- Les compétitions scolaires sont organisées par l'UGSEL (Fédération sportive du sport scolaire de l'enseignement catholique).
- **Les activités proposées sont affichées chaque semaine sur le tableau d'AS du collège et sur école directe mis à jour chaque semaine.**
- L'AS proposera durant certaines périodes de l'année de l'escalade et du badminton lors de la récréation du midi.

- En outre - **j'accepte - je refuse** (entourer) que les responsables de l'Association Sportive autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

En validant l'inscription de mon enfant, j'accepte que celui-ci soit parfois pris en photo et mis en avant dans le panneau d'informations de l'Association Sportive situé dans le collège, sur le facebook du collège et sur le site internet de l'UGSEL.

A _____ le ___ / ___ / 2022

Signature des parents,

L'élève entoure la ou les activités qu'il souhaite pratiquer. Sa présence en AS le mercredi se fera uniquement sur les périodes d'activités qu'il choisira.

Organisation prévisionnelle des activités	<p>Cross, Athlétisme, Triathlon, Tennis de Table Badminton (mardi de 12h40 à 13h50) Sports collectifs : Trisport (Hand ball, futsal, volley-ball), Activités de pleine nature : Surf, Course d'orientation, Escalade (vendredi 12h40-13h50), VTT, biathlon.</p>

Tournez SVP



Recueil de consentement pour le traitement des données

Licence

« Les données à caractère personnel de l'élève (civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance) feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de la demande de licence auprès de l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'Enseignement catholique et de la participation de l'élève aux activités de l'Association sportive. **L'Association Sportive du collège Sacré-Cœur, l'UGSEL de Loire Atlantique, l'UGSEL Pays de la Loire et l'UGSEL NATIONALE** sont destinataires de ces informations.

La publication des records établis par un participant à une compétition fera l'objet d'une publication en ligne sur le site de l'Ugsel nationale. (1)

Pour les élèves porteurs de handicap et participant à une compétition, vous consentez au traitement par **L'UGSEL Pays de la Loire / UGSEL de Loire Atlantique / ou Association sportive du collège Sacré-Coeur** de cette information : « **Participant porteur de handicap** », pour procéder à l'inscription à la compétition, si vous êtes l'élève, ou à celle de l'enfant dont vous êtes titulaire de l'autorité parentale.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des activités organisées par l'UGSEL, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'UGSEL Nationale à tout moment sur le site internet www.ugsel.org,

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et à la portabilité en adressant un courriel à l'UGSEL Nationale au Délégué à la Protection des Données 277, rue Saint Jacques 75 240 Paris cedex 5, par mail rgdp@ugsel.org ou contacter l'Ugsel par téléphone au 01 44 41 48 54.

Tableau à renseigner	
Elève	Représentant(s) légal(aux)
Nom : Prénom : Date : Émargement :	Nom : Prénom : Date : Émargement :

Le ou les représentants légaux déclarent avoir pris connaissance de ce qui précède et autorise l'UGSEL à traiter les données à caractère personnel

(1) La personne concernée est également informée qu'en cas de refus de fournir ses données personnelles, tout ou partie des services proposés peut lui être rendu inaccessible.

Jeunes officiels (arbitres ou juges lors des compétitions scolaires)

« Dans le cadre de votre participation au programme des jeunes officiels, vos données à caractère personnel (civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance) sont traitées par l'Association Sportive du collège Sacré-Coeur, l'UGSEL de Loire Atlantique, l'UGSEL Pays de la Loire et l'UGSEL NATIONALE.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des activités organisées par l'UGSEL, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'UGSEL Nationale à tout moment sur le site internet www.ugsel.org,

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et à la portabilité en adressant un courriel à l'UGSEL Nationale au Délégué à la Protection des Données 277, rue Saint Jacques 75 240 Paris cedex 5, par mail rgdp@ugsel.org ou contacter l'Ugsel par téléphone au 01 44 41 48 54.

Tableau à renseigner	
Elève	Représentant(s) légal(aux)
Nom : Prénom : Date : Émargement :	Nom : Prénom : Date : Émargement :

Le ou les représentants légaux déclarent avoir pris connaissance de ce qui précède et autorise l'UGSEL à traiter les données à caractère personnel